

6. HISTORIQUE DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE

6.1. L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE AU FIL DU TEMPS

Texte de Monsieur Yvon Pesant

Au Québec, l'agriculture existait avant même que l'homme blanc vienne s'installer définitivement de ce côté-ci de l'Atlantique. Elle était le fait de tribus iroquoïennes qui produisaient du maïs, des pois et des courges en compagnonnage de plantes sur des surfaces plutôt restreintes de terrain où le brulis était pratiqué pour préparer l'aire à cultiver. Les produits ainsi obtenus étaient conservés et entraient dans la composition des repas avec ce qui pouvait provenir des activités de cueillette, de chasse et de pêche. Dans la MRC de Brome-Missisquoi, on a répertorié plusieurs sites occupés de telle manière au pourtour de la baie Missisquoi et le long de la rivière aux Brochets, notamment.

Sous le régime français, ce n'est qu'au début du XVIIe siècle que Samuel de Champlain a pu convaincre le roi, et les autres autorités du temps, de l'importance que pouvait avoir

l'agriculture pour l'établissement d'une colonie de peuplement capable d'assurer le plein contrôle du territoire, jusque-là beaucoup plus exploité que vraiment occupé. Et c'est avec l'apothicaire Louis Hébert comme chef de file que l'agriculture coloniale a commencé à être pratiquée d'une manière mieux organisée en périphérie immédiate de Québec. Toutefois, c'est vraiment avec l'intendant Jean Talon, quelques décennies plus tard, que le fait agricole et l'industrie agroalimentaire naissante ont pris leur essor sous un régime seigneurial faisant en sorte que, à partir du fleuve ou d'un cours d'eau principal donné, la terre était progressivement mise en culture par des serfs censitaires redevables à leur seigneur et tenus d'assurer une milice en cas d'attaque ennemie.

Cela se faisait selon un système de rangs voulant que les lots soient longs et étroits tel que retrouvé dans la partie ouest du territoire de la MRC. Un tel agencement de la propriété foncière agricole visait à favoriser le rapprochement des gens afin qu'ils puissent mieux s'entraider ou se défendre, au besoin, contre les Indiens ou contre les Anglais ou autres Européens désireux de conquérir les lieux. Mais il est aussi écrit que bon nombre de colons avaient plus l'âme aventurière

des trappeurs et délaissaient volontiers leurs champs que d'autres ont eu beau jeu de piller ou de brûler les bâtiments et maisons en temps de guerre.

De manière générale, l'agriculture coloniale reste assez peu développée et la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre ne va pas arranger les choses, fait-on savoir. D'une part, les colons *canadiens-français* du temps demeurent en servitude sous le régime seigneurial et dans des conditions assez misérables d'exploitation de leurs terres. D'autre part, ces mêmes colons se plaignaient beaucoup d'avoir à composer avec, sinon la hargne à tout le moins, la cupidité des marchands et des grandes compagnies du temps, selon les renseignements trouvés dans la littérature portant sur l'histoire de l'agriculture québécoise.

Fin du XVIIIe et début du XIXe siècle, c'est l'arrivée des Loyalistes fidèles à la couronne anglaise qui viennent des États-Unis pour s'installer comme propriétaires en franc alleu roturier de leurs terres dans ces nouveaux cantons trouvés de ce côté-ci de la frontière. Sur le territoire actuel de la MRC de Brome-Missisquoi, dans les secteurs plus à l'est, l'exploitation agricole des townships et le construit des fermes gérées par

ces gens se distinguent nettement de ce qui pouvait être observé dans le couloir de la rivière Richelieu ayant connu ses premiers implants sous le régime français. Deux siècles plus tard, on remarque encore cette signature différente sur le paysage agraire des lieux et d'aucuns y trouvent plusieurs avantages à toutes sortes d'enseignes.

Ce n'est que peu avant le milieu du XIXe siècle que l'Angleterre, ses banquiers et ses grandes compagnies marchandes décident d'exploiter plus intensivement les potentiels agricoles des colonies trouvées partout à travers le monde pour faire un commerce lucratif des produits de la terre. Au Québec, il s'agira principalement de la culture du blé. Une culture qu'on pratiquera jusqu'à épuisement des sols dans certains cas. On entre alors dans une époque de grands changements avec la mise sur pied de sociétés de colonisation, pour ce qui est d'occuper des territoires nouveaux avec des paroisses catholiques et une population essentiellement francophone. En ces mêmes temps, on procède à la création de sociétés d'agriculture et à la publication de revues, traités et journaux spécialisés afin de promouvoir l'éducation populaire et le développement de meilleures pratiques culturelles ou d'élevage. On assiste aussi

à la mise en place des premières beurreries et fromageries coopératives, la toute première ayant vu le jour à Dunham en 1865.

Parallèlement à tout cela, économiquement parlant, il y a un premier grand boom industriel et la construction des chemins de fer ainsi que, politiquement parlant, la mise en place du régime municipal en 1845 jumelé l'abolition du régime seigneurial, en 1854. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique crée la Confédération canadienne, en 1867 qui, au chapitre de l'agriculture, est l'année d'introduction au Québec de nouveaux équipements et machines aratoires en métal. La création d'un premier vrai ministère de l'Agriculture survient en 1887, avec le Premier ministre Honoré Mercier comme ministre titulaire et le tonitruant curé Labelle comme sous-ministre.

Puis c'est l'arrivée du XXe siècle qui commence sur une triste note avec la Première Grande Guerre mondiale de 1914-1918. Compte tenu de cette situation, une entente intervient entre les gouvernements fédéral et provincial et le monde agricole est interpellé pour approvisionner en denrées alimentaires les pays amis d'outre-mer qui vivent cruellement ce conflit armé.

Aussi, autre fait marquant de ce début de siècle, il y a la grippe espagnole de 1918 qui décime une partie de la population. En lien avec l'agriculture et son développement, les premiers agronomes de district arrivent sur la scène québécoise en 1913, la Coopérative Fédérée de Québec voit le jour en 1922 et l'Union Catholique des Cultivateurs est fondée en 1924. La Société du crédit agricole du gouvernement fédéral commence son action pancanadienne en 1927 et le premier gouvernement de Maurice Duplessis met en place l'Office du crédit agricole en 1936. La Corporation des agronomes du Québec, elle, est créée en 1937.

Tous ces mouvements connaissent leurs hauts et leurs bas dans leur sphère respective, mais une chose demeure, c'est que l'agriculture québécoise, peu importe la région où elle se pratique, est appelée à devenir progressivement une activité qui aura à se faire de plus en plus commerciale étant donné que la population du Québec, elle, se retrouve de plus en plus en milieu urbain industrialisé avec des familles de travailleurs qui s'en éloignent lentement mais sûrement. Mais le crash boursier de 1929 et les années de grande crise économique qui le suivent amènent les gouvernements à poursuivre, sur

des bases quelque peu différentes, des politiques de colonisation de territoires toujours plus éloignés des grands centres. Et cela, dans des milieux pas nécessairement plus propices qu'il ne faut pour le développement d'une agriculture dynamique et prospère.

C'est un peu beaucoup ce qui fait qu'en 1941, soit deux ans après le début de la Deuxième Grande Guerre mondiale et une année avant la conscription rendant obligatoire l'engagement militaire des jeunes hommes non impliqués en agriculture, nous retrouvons là l'année de recensement statistique où se dénombre le plus grand nombre de fermes jamais enregistrées au Québec. Après cette vilaine guerre s'enclenche un mouvement qui s'avèrera quasi irréversible durant tout le demi-siècle qui suivra. Tous les efforts et tous les supports consentis sous une forme ou sous une autre, en agriculture québécoise, porteront sur la spécialisation, la consolidation et l'efficacité productive des entreprises avec, comme conséquence, la diminution rapide du nombre de fermes telle que voulu par les penseurs et tout l'appareil d'état.

En 1948, on assiste à la mise en place du Centre d'insémination artificielle du Québec, à Saint-Hyacinthe. En

1955, c'est le dépôt du rapport du Comité Héon commandé par le gouvernement Duplessis, quelques années plus tôt. Il y est dit que l'agriculture doit rester aux mains des individus qui veulent la pratiquer, mais que le nombre d'entreprises devrait diminuer des deux tiers, grosso modo pour passer de plus de 130 000 à quelque 44 000 fermes plus spécialisées et plus productives. L'état, quant à lui, devrait voir à supporter techniquement et financièrement les initiatives et investissements des agriculteurs les plus dynamiques et progressifs pour les aider dans la spécialisation de leurs activités et la consolidation de leurs entreprises. L'impact de semblables recommandations se fait sentir dans Brome-Missisquoi comme partout ailleurs au Québec.

Dans le courant des années 1960, c'est le gouvernement Lesage qui commande une grande Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec dont le rapport April, du nom du président de la commission, est déposé en 1967. Pour l'essentiel, ce rapport reprend les recommandations du rapport Héon, mais va plus loin et plus en détail quant aux manières de procéder pour atteindre les objectifs d'augmentation des rendements dans les productions animales et végétales. Entre bien d'autres choses, on y traite du recours plus intensif au

drainage des terres, au creusage et au redressement des cours émissaires agricoles et aux travaux mécanisés pour l'amélioration des conditions des sols agricoles et de leur travail. On y préconise aussi un recours plus poussé aux engrais et aux pesticides chimiques pour maximiser les rendements culturaux. On y traite également de l'importance d'une mise en marché des produits mieux organisée avec des plans conjoints, au besoin, et de l'importance d'accroître les échanges commerciaux avec les autres provinces du Canada et le reste du monde.

Le signal donné au monde agricole est clair. Il faut moderniser les fermes et toutes les infrastructures attenantes et on met en place les services professionnels et les programmes de soutien technique et financier qui vont amener les producteurs agricoles à investir massivement dans la consolidation et la spécialisation de leurs entreprises. Cela est vrai à l'enseigne de la propriété foncière et de la mise en valeur des terres comme à celle de la construction de bâtiments et de l'achat de machineries et équipements toujours plus performants. Cela le reste tout autant à celle de la mise à contribution des engrais et pesticides de synthèse. Bref, tout se réfléchit pour l'obtention de produits spécialisés et de services

professionnels et est appelé à faire de l'agriculture un des principaux sinon le principal levier de développement économique du Québec.

L'Union catholique des cultivateurs (UCC) devient l'Union des producteurs agricoles (UPA) en 1972 en un temps où l'agriculture québécoise a amorcé un virage que d'aucuns qualifieront volontiers d'industriel. Après le contingentement, les quotas de production et l'assurance récolte dans certaines productions, on assiste à la mise en place du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) au milieu des années 1970. Puis, avec l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, ce vent de réforme prend un nouveau souffle avec un ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et un Jean Garon à sa barre, à la fois convaincu et convainquant, qui préconisera rien de moins que l'autosuffisance agroalimentaire.

Le processus d'intensification s'accélère dans tous les domaines d'activités agricoles et para-agricoles. La Loi sur la protection du territoire agricole, devenue plus tard la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), entre en vigueur rétroactivement le 9 novembre 1978, soit une

année avant l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) qui doit en tenir très sérieusement compte quand il s'agit de projets visant la zone agricole permanente. Les services-conseils et les programmes de subventionnement gouvernementaux se font très incitatifs pour amener les producteurs agricoles et les candidats à l'établissement vers des secteurs de production tels le porc, le bovin de boucherie et les grandes cultures commerciales, notamment, sans vraiment que les autres soient en reste pour autant, afin de tendre vers un plus haut niveau d'autoapprovisionnement en viande pour l'alimentation humaine ou en grains de provende pour l'alimentation des animaux d'élevage et une plus grande capacité d'exportation de divers produits de manière à réduire nos importations de produits provenant de l'Ouest canadien, de l'Ontario et des États-Unis, surtout, ou d'ailleurs dans le monde.

L'office du crédit agricole des années 1970 et 1980 et la Société de financement agricole du début des années 1990 restent peu portés à soutenir les initiatives entrepreneuriales axées sur la transformation *in situ* des produits fermiers ou sur le développement de l'agrotourisme. Il faut dire à leur décharge que, bien souvent, les projets présentés tenaient

plus à une part de rêve qu'à un bon plan d'affaires. De facto, ce n'est que depuis assez récemment, soit depuis les années 1990, que la Société de financement agricole devenue la Financière agricole du Québec en 2001 supporte toujours plus et mieux les entrepreneurs désireux d'aller dans l'une ou l'autre de ces voies porteuses de changement, de création d'emploi et de meilleur partage des ressources et des richesses.

Au cours des deux dernières décennies, l'agriculture aura connue son lot de rencontres importantes pour discuter de l'alignement des politiques gouvernementales la concernant et concernant tout le monde agroalimentaire qui l'entoure. On pense plus particulièrement à la tenue du Sommet sur l'agriculture québécoise de juin 1992, à Trois-Rivières, de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois de mars 1998, à Saint-Hyacinthe, et du Rendez-vous de mi-parcours du Forum des décideurs d'octobre 2001, à Saint-Hyacinthe, encore une fois, où il a été beaucoup question de l'invitation faite au monde de toute l'industrie agricole et agroalimentaire de miser sur la qualité et la productivité pour être mieux en mesure de relever les défis présentés par la mondialisation des marchés et la concurrence internationale.

C'était avant la mise sur pied de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) et la tenue de ses consultations publiques régionales et nationales, dans le courant de l'année 2007, et le dépôt de son rapport, en début d'année 2008. Une commission devant laquelle à peu près tout et son contraire a été dit publiquement ou écrit dans l'un des quelque 770 mémoires qui ont pu lui être présentés. Quoi qu'il en soit, il y avait là une constante qui voulait que l'agriculture québécoise vivait une crise majeure et que cela trouvait également des répercussions dans l'industrie de la transformation et dans le réseau de distribution en plus d'avoir des effets impactant le secteur des approvisionnements et services.

Dans le rapport Pronovost, on trouve aussi beaucoup de matières à préoccupations importantes de tous ordres pour les consommateurs d'aliments, les comités de citoyens, les groupes environnementalistes, le monde municipal, les agents de développement économique, etc. Le monde agricole au premier chef et toute la population du Québec auront également à prendre acte des renseignements et opinions trouvés dans les rapports Saint-Pierre sur le financement et les assurances agricoles et dans le rapport Ouimet sur la

protection du territoire agricole et le développement régional. Et c'est dans cette mouvance pleine d'intérêt que la MRC de Brome-Missisquoi se préoccupe du développement de sa zone agricole, son PDZA.